

Volume 15, numéro 3, le 1^{er} octobre 2024

Une nouvelle formule de rente pour nos 16 ans !

C'est aujourd'hui, le 1^{er} octobre 2024, qu'entre officiellement en vigueur la nouvelle formule de rente du Régime ! En effet, à la suite de la consultation faite cet été sur la proposition du comité de retraite d'améliorer la formule de rente, c'est avec fierté que nous annonçons que toutes les personnes participantes du Régime, qu'elles soient cotisantes, inactives ou retraitées, bénéficieront des surplus de la caisse du Régime à laquelle elles ont cotisé et dont elles ont contribué au succès.

Concrètement, cette bonification de la formule de rente signifie qu'à compter d'aujourd'hui, sur toutes les nouvelles cotisations, le Régime créditera 11 % de rente au lieu de 10 %. Autrement dit, désormais, chaque cotisation de 100 \$ donnera droit à 11 \$ de rente annuelle au lieu de 10 \$ comme c'était le cas depuis 2008. Nous améliorons ainsi de 10 % le crédit de rente obtenu.

De plus, non seulement cette nouvelle formule de rente s'applique aux cotisations futures, elle est également rétroactive pour toutes celles qui ont été faites depuis le 1^{er} octobre 2008. Le prochain relevé annuel de participation, disponible en juillet 2025, indiquera la rente accumulée selon ce nouveau taux. Quant aux personnes retraitées, leur rente se verra augmentée de 10 % dès ce mois-ci.

Pour en apprendre plus sur cette amélioration, le Régime organise 3 webinaires la semaine du 7 octobre. Vous pouvez vous inscrire [ici](#).

Indexation 2023

En plus de l'amélioration de la formule de rente, l'ensemble des rentes acquises et celles versées aux personnes retraitées ont été pleinement indexées au coût de la vie pour de 2023, soit au taux de 4,4 %. Rappelons que l'indexation maximale prévue pour un RRFs est de 4 %, à moins que la santé financière du Régime ne permette une pleine indexation, ce qui a été le cas ces deux dernières années où l'inflation a dépassé ce seuil. Une autre excellente nouvelle pour l'ensemble des personnes participantes du Régime !

Retour sur l'assemblée annuelle

Jeudi dernier avait lieu notre assemblée annuelle. Cette dernière a suscité un record de participation avec plus de 100 personnes présentes ! L'assemblée a été un moment privilégié pour rappeler les bonnes nouvelles qui ont marqué l'année 2023, soit la progression constante du Régime, l'augmentation du taux de cotisation moyen des groupes, les bons rendements de la caisse, la pleine indexation des rentes, mais surtout la proposition de modification au règlement

sur les RRFS qui permettra au Régime, lors de son entrée en vigueur, de garder les retraités orphelins dans le Régime, c'est-à-dire ceux dont le groupe n'est plus membre du Régime.

Après ces bonnes nouvelles, une dernière annonce a été faite en primeur : les actifs de la caisse du Régime ont atteint la semaine dernière

200 M\$!!!

Une autre excellente raison de célébrer.

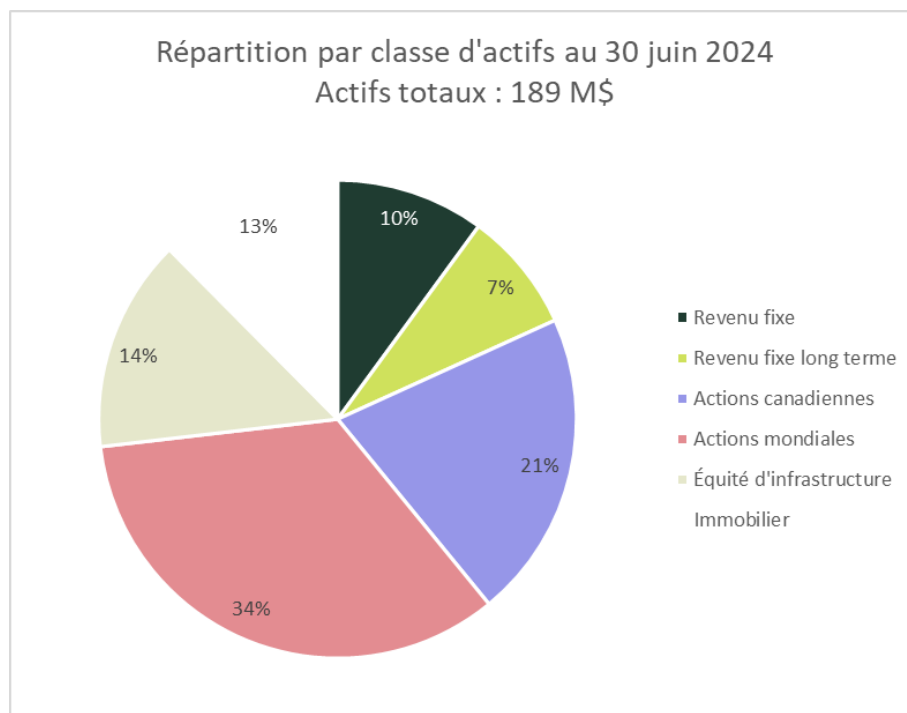
En plus de présenter l'ensemble des données financières et actuarielles du Régime, le comité a profité de l'assemblée pour présenter, en 2^e partie, la nouvelle formule de rente, soit les étapes de la prise de décision ainsi que les impacts financiers pour la caisse et pour les membres du Régime selon leur statut.

Finalement, les membres du comité de retraite pour l'année 2024-2025 ont été présentés. Le comité accueille cette année Riel Michaud-Beaudry de l'Institut de recherche en économie contemporaine. Bienvenue Riel!

Vous pouvez consulter la [présentation](#) de l'assemblée annuelle dans la section Actualités de notre site Internet et lire notre [Rapport annuel 2023](#) qui se trouve sur la page d'accueil.

Rendements de la caisse au 30 juin 2024

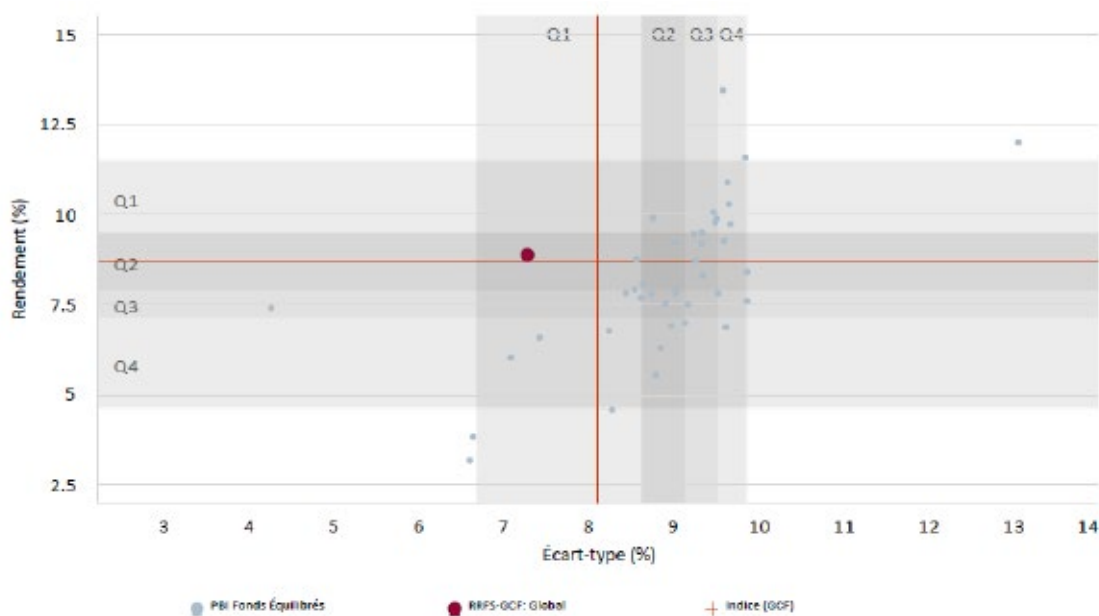
Lors de la rencontre du 19 septembre 2024, les membres du comité de retraite ont fait le suivi des rendements de la caisse au 30 juin 2024. À cette date, les actifs du Régime (189 M\$) étaient répartis ainsi :



Sur le plan des rendements, les premiers six mois de l'année ont été positifs avec un rendement global de 5,73 %, ce qui augure bien pour l'année en cours. Cependant, cette performance est en deçà de l'indice de référence dont le rendement pour la même période est de 7,00 %. Si on regarde la performance par classe d'actifs, le marché des revenus fixes long terme demeure difficile, mais nous résistons mieux que l'indice. Ce sont les actions étrangères qui, malgré leurs rendements positifs, sont en deçà de l'indice, car le marché est très concentré dans quelques titres technologiques alors que nous avons fait le choix de fonds plus stables à long terme. Il est donc difficile dans ces conditions de faire mieux que les marchés.

Pour une caisse de retraite, l'analyse du rapport rendement/risque est un élément primordial. L'objectif d'un régime est d'obtenir le plus de rendements avec le moindre risque, donc de se situer dans le cadran en haut à gauche du graphique suivant. Ce graphique compare notre régime (le point en rouge) avec 100 autres caisses de retraite (les points gris). Nous pouvons ainsi constater que notre Régime se classe bien et se situe toujours au bon endroit du graphique.

Rendement/risque sur 4 ans



Capsule info !

Le saviez-vous ? Si, comme employeur, vous embauchez une personne qui est déjà membre du Régime, peu importe son statut, cette dernière doit cotiser dès son embauche. Pour en savoir plus sur les règles d'adhésion des employés, inscrivez-vous à une de nos formations administratives niveau 1.

Nouveaux groupes membres

Ces derniers mois, nous avons accueilli 14 nouveaux groupes ! Bienvenue à :

- 1096 – Fondation des Aveugles du Québec
- 1097 – Le Gyroscope du Bassin de Maskinongé
- 1098 – Institut PEVC
- 1099 – La Maison "Unies-Vers-Femmes"
- 1100 – Groupe l'Entre-Gens
- 1101 – Maison des Familles Haute-Gaspésie
- 1102 – Source alimentaire Bonavignon
- 1103 – Au Cœur des Mots
- 1104 – Diversité 02
- 1105 – Observatoire de l'action communautaire autonome
- 1106 – Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle
- 1107 – Un toit pour elles
- 1108 – Continuité famille auprès des détenues C.F.A.D.
- 1109 – Diabète Saguenay-Lac-Saint-Jean

Nos coordonnées

| | |
|--|----------|
| Anabelle Caron, coordonnatrice générale | poste 24 |
| Martine Marleau, coordonnatrice administrative | poste 23 |
| Anne-Marie de la Sablonnière, responsable de la formation | poste 22 |
| Maria Luisa Apaza, responsable de la comptabilité | poste 25 |
| Sabrina Arias, technicienne à l'administration | poste 26 |
| Mariève Beaudoin-Sullivan, technicienne à l'administration | poste 27 |
| Josée Trudeau, agente d'accueil et d'administration | poste 21 |



Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes
2415, rue Montgomery, Montréal (Québec) H2K 2S2
Tél. : 514-878-4473/1 (888) 978-4473
Adresse courriel : rfs-gcf@regimeretraite.ca
Site Internet : www.regimeretraite.ca